

# CHARTRE 2024-2025 DU DISPOSITIF FLUX

En adhérant à  vous bénéficiez :

- d'un accès illimité au **catalogue de courts métrages** géré par l'association Les Rencontres Audiovisuelles et mis à votre disposition via des liens de téléchargement d'un serveur FTP ou d'un disque dur si nécessaire ;
- d'un accès illimité au **catalogue de séries éducatives, culturelles et promotionnelles** géré par l'association De la suite dans les images et mis à votre disposition via des liens de téléchargement d'un serveur FTP ou d'un disque dur si nécessaire ;
- d'un **agenda de programmation** vous permettant de programmer et d'éditorialiser très facilement des contenus Flux (courts-métrages ou séries) en avant ou après-séance de films d'actualité (agenda actualisé tous les 3 mois) ;
- de la possibilité d'accueillir des **Ciné'jobs, journées professionnelles** dédiées à la découverte des métiers des images animées et destinées à vos public jeunes (publics scolaires et hors-scolaires) et adultes ;
- de la possibilité de participer au **comité Flux** qui aura lieu le **11 avril 2025 à l'Hybride (11 rue Gosselet à Lille)** et qui vous permettra de voir une sélection de courts-métrages régionaux et de voter pour ceux qui intégreront le catalogue Flux 2025-2026 ;
- **d'outils de communication** (bande-annonce, logos, cartons numériques) qui vous permettront d'afficher votre adhésion au dispositif auprès de vos partenaires institutionnels et de faire publicité de Flux auprès de vos spectateur.ice.s ;
- **d'une aide technique** en cas de problème avec le téléchargement ou la diffusion des contenus.

En adhérant à  vous vous engagez à :

- **diffuser et insérer les différents outils de communication** (bande-annonce, logos, cartons) sur vos écrans et dans vos programmations mensuelles ;
- **remplir, tous les 3 mois, les tableaux de fréquentation** que les coordinations vous transmettront pour indiquer le nombre de séances et d'entrées réalisé par contenu programmé.